

<https://enseignants.se-unsa.org/IVAC-une-derive-bureaucratique-sans-valeur-ajoutee>



# IVAC : une dérive bureaucratique sans valeur ajoutée

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : mercredi 29 mars 2023

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

## IVAC : une dérive bureaucratique sans valeur ajoutée

---

Le ministère de l'Éducation nationale publie aujourd'hui un nouvel indicateur, l'IVAC, pour mesurer la valeur ajoutée des collèges, sur le modèle de celui qui existe depuis de nombreuses années pour les lycées.

Le SE-Unsa dénonce la dérive du ministère vers un pilotage par les statistiques. Évaluations nationales des élèves démultipliées, évaluation des établissements et maintenant l'IVAC : le ministère veut donner l'image d'une action publique définie et construite. Pourtant, l'analyse fine de l'IVAC montre la difficulté à en tirer des conclusions lisibles et ses effets pervers possibles. En effet, la diffusion à grande échelle d'un système statistique aussi complexe mènera à une lecture simplifiée et néfaste de ces chiffres, en créant une concurrence malsaine entre établissements.

Avec cet indicateur, le ministère donne, une fois de plus, le sentiment aux enseignants d'être évalués, observés, scrutés dans leurs moindres faits et gestes sans leur apporter d'aide. Sans une réponse forte de l'institution pour soutenir les collèges les plus fragiles, le ministère se défaussera encore de sa responsabilité en la reportant sur les établissements sommés de trouver des solutions en interne, comme toujours. Les collègues n'ont-ils pas besoin de moyens pour alléger les effectifs, de moyens pour permettre aux enseignants de se concerter et de se former, de temps et de confiance pour faire réussir au mieux leurs élèves ?

Pour le SE-Unsa, l'IVAC ne permettra pas de redonner du sens à nos métiers, au contraire. Il ne fera qu'accentuer la situation actuelle de défiance d'une profession toujours observée mais rarement confortée et accompagnée comme elle en aurait pourtant besoin.

Paris, le 29 mars 2023  
Stéphane Crochet  
Secrétaire général